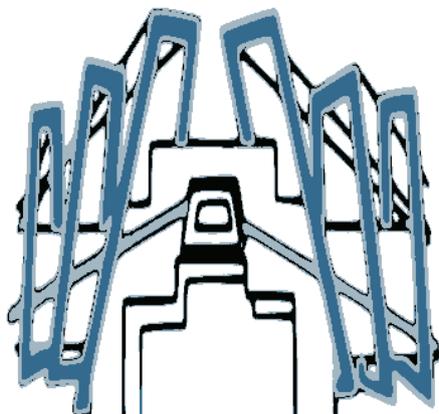


<https://tonkin.etab.ac-lyon.fr/spip/?histoire-des-arts>



Histoire des arts

- Actualités -



Date de mise en ligne : mercredi 2 mars 2016

Copyright © Collège du Tonkin - Tous droits réservés

Les élèves de 3e passeront l'épreuve d'histoire des arts (HDA) le mercredi 4 mai 2016 entre 10h et 12h30.

Quelles œuvres présenter ?

Avant les vacances de printemps, les élèves indiqueront les **deux œuvres** qu'ils ont retenues parmi la liste des œuvres étudiées en classe (sur le document ci-joint, à remettre au professeur d'arts plastiques).

Les élèves qui le souhaitent peuvent aussi remplacer **une** œuvre de cette liste par une œuvre choisie librement, étudiée en autonomie, sous réserve d'avoir obtenu préalablement l'accord du professeur d'arts plastiques. Dans ce cas, il appartient aux élèves concernés de se manifester en soumettant leur choix au professeur d'arts plastiques (le formulaire est à télécharger ci-contre). **Les élèves qui n'auront pas déclaré leur intention de présenter une œuvre libre avant les vacances de Noël devront se conformer à la liste proposée.**

Le jury interrogera le candidat sur l'une des deux œuvres retenues (tirage au sort).

Préparation de l'épreuve

L'épreuve d'histoire des arts est **une épreuve orale** : sont évaluées la capacité à s'exprimer, à argumenter, à échanger avec le jury... Les candidats sont invités à utiliser la fiche-outil publiée sur le site du collège ; ils peuvent aussi utiliser d'autres supports (par exemple, dossier contenant d'autres œuvres en relation avec celle étudiée). Les candidats sont autorisés à utiliser ces documents lors de l'épreuve mais ils sont informés que l'évaluation portera exclusivement sur la qualité de leur oral, et non sur les documents préparés.

Comment se déroule l'épreuve ?

L'épreuve d'histoire des arts fait partie des 4 épreuves terminales comptant pour le Diplôme National du Brevet et son coefficient est de 2, comme l'écrit de français, de mathématiques et d'histoire-géographie.

Devant un jury composé d'un binôme d'enseignants, le candidat présente un exposé portant sur une œuvre d'art étudiée dans l'année.

- 1/ Le jury choisit une œuvre parmi les 2 proposées par le candidat.
- 2/ Le candidat expose son travail au jury pendant 5 minutes.
- 3/ Le jury interroge le candidat au cours d'un entretien de 10 minutes.